



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
N° COUR : 500-11-047820-143

COUR SUPÉRIEURE  
« Loi sur les arrangements avec les créanciers  
(LRC 1985, ch.C-36), en sa version modifiée »

Dans l'affaire du Plan d'arrangement de :

BÉTON BRUNET LTÉE, 7507852 CANADA INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LA DÉNOMINATION NEXT POLYMERS), GESTIONS R.C.F.L. INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LA DÉNOMINATION PRODUITS DE BÉTON SOULANGES), LES PRODUITS DE BÉTON CASAUBON INC., DISTRIBUTION BRUNET INC., BÉTON BRUNET 2001 INC./BRUNET CONCRETE 2001 INC., 7956517 CANADA INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LA DÉNOMINATION INDUSTRIES B&X), 6353851 CANADA INC., 9197-8379 QUÉBEC INC. ET 7507917 CANADA INC.

Contrôleur :

RAYMOND CHABOT INC.

Lieu de l'assemblée :

Hôtel Hilton Bonaventure  
900, rue de La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H5A 1E4

Président de l'assemblée :

Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP

Date de l'assemblée : 26 février 2015

Heure de l'assemblée : 9 h 30

**PRÉSENCES :**

Président : Monsieur Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP

Sont présents : Voir liste des présences jointes en annexe.

## PRÉSENTATIONS

Le président de l'assemblée se présente ainsi que les personnes à ses côtés, à savoir :

- Gerald Kandestin, représentant légal du Contrôleur;
- Bernard Brunet, représentant des Débitrices Brunet; et
- Alain Tardif, représentant légal des Débitrices Brunet.

## QUORUM

Le président constate le quorum et déclare l'assemblée légalement constituée.

## ORDRE DU JOUR

- Présentation du plan de transaction et d'arrangement rectifié et ré-ré-amendé (le « Plan »);
- Période de questions;
- Vote sur le Plan;
- Levée de l'assemblée.

## PRÉSENTATION DU PLAN DE TRANSACTION ET D'ARRANGEMENT RECTIFIÉ ET RÉ-RÉ-AMENDÉ

Le Contrôleur présente un résumé du Plan et aborde plus particulièrement les éléments suivants :

- Explications du volet financier comprenant les quatre versements de 250 000 \$ et la bonification du dernier versement provenant du produit net des litiges contre Nouvelle Autoroute 30 et Hydro-Québec;
- Les conditions de mise en œuvre du Plan;
- Une brève explication des différents amendements apportés au Plan depuis sa première version du 3 février 2015; et
- Le sommaire des votes reçus au moment de l'ouverture de l'assemblée.

Par la suite, M. Bernard Brunet fait un bref exposé de la situation et remercie les créanciers pour leur support.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes à l'assemblée sont invitées par le Contrôleur à adresser leurs questions au Contrôleur et aux représentants des Débitrices Brunet.

## VOTE SUR LE PLAN

Le président informe l'assemblée qu'il suspend l'assemblée avant la tenue du vote.

Le président reprend brièvement l'assemblée afin de s'assurer que tous les créanciers désirant soumettre leur vote ont eu l'occasion de le faire.

L'assemblée est suspendue de nouveau afin de permettre aux derniers créanciers de voter.

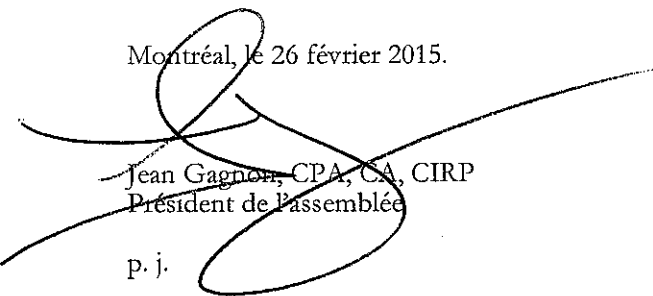
À la reprise, le président informe l'assemblée que le Plan est approuvé à la majorité requise par la loi. En effet, 90,2 % (en nombre) et 85,5 % (en dollars) des créanciers ayant produit une réclamation et s'étant prononcés sur le Plan ont voté en faveur dudit Plan. Pour plus de précision, le résultat du vote est le suivant (en milliers de \$) :

	Résultat
Créanciers en faveur (#)	505
Créanciers en faveur (\$)	19 080 \$
Créanciers contre (#)	55
Créanciers contre (\$)	3 238 \$
% de créanciers en faveur (#)	90,2%
% de créanciers en faveur (\$)	85,5%

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Montréal, le 26 février 2015.

  
Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP  
Président de l'assemblée

P. j.

## LISTE DES PRÉSENCES

Les débitrices : BÉTON BRUNET LTÉE, 7507852 CANADA INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LA DÉNOMINATION NEXT POLYMERS), GESTIONS R.C.F.L. INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LA DÉNOMINATION PRODUITS DE BÉTON SOULANGES), LES PRODUITS DE BÉTON CASaubON INC., DISTRIBUTION BRUNET INC., BÉTON BRUNET 2001 INC./BRUNET CONCRETE 2001 INC., 7956517 CANADA INC. (FAISANT AFFAIRE SOUS LA DÉNOMINATION INDUSTRIES B&X), 6353851 CANADA INC., 9197-8379 QUÉBEC INC. ET 7507917 CANADA INC.

Le Contrôleur : RAYMOND CHABOT INC.

Les représentants  
du Contrôleur : JEAN GAGNON, CPA, CA CIRP  
GUILLAUME LANDRY, CPA, CA, CIRP

Les créanciers présents ou représentés :

CRÉANCIER	REPRÉSENTÉ PAR	MONTANT DE LA CRÉANCE
AMERICAN ANK	Sanya Desjardis	597,124.49
SIGNAL SERVICES	S. Gauthier	2,300,000.00
<del>STANLEY</del> HSBC Bank Canada	M. Rosenblatt	Banquille
BIBBY STE-CROIX	Louy DUBOIS	45,000
Acierc Lorraine	Lothelin Girard	46,000
Signalisation Routière du Québec	Luc LaHaye	49,135.00
FEPUS	Patrice Gaudin	17,000
Ciment Québec inc	[Signature]	440,000
	[Signature]	
	Lucas Focik	
→ R. auto 4 Amant Inc	[Signature]	632,166.57
Services Infrospec Inc	Mathieu Gagnon	
→ Access H&H INC	YVAN Gauthier	9,145
Construction C-Terra	Renée Laisseau	

BÉTON BRUNET LTÉE ET ALS.

Liste des présences

CRÉANCIER	REPRÉSENTÉ PAR	MONTANT DE LA CRÉANCE
Meloché vic	Maxime Bédard	15 000
M&I ASSAINISSEMENT	Du	25000
LOCATION GROUPEMENT	GUY GONDROU	55000
GESTION 2659	M. HENRI	10,300
Dollar Steel	N. Paish	400,000
SECURIBLOCS	Mathieu Beaudin	20,000
Securibloc	Mathieu Beaudin	20,000
Académie Informatique	Emil Dumez	4000000
GESTION TERRA TOPE	J. Cournoyer	Jonathan Cournoyer
Tubéon (AQFTS)	NATHALIE LASNIER	2130 000 \$
SOU DURE MOBIKE	François Hillé	30,065 \$
Banque développement du arca	Caroline Comiré	10 000 000 \$
FT INTERNATIONAL	Alain TREPANHÉ	90.00
Casa Souza Marconi curat	Yara Fakhoury	
Larouche Larouche curat	Yara Fakhoury	
Stratégie Hanson, Reine	YARA FAKHOURY	
Entreprise T.R.A	SERGE DARGAVANT	130 000 \$
NOUVELLE AUTOROUTE 3005000	SOPHIE MORIN	21,217,000 \$
ST-GERMAIN EGOUTS	Michel Asselin	60,000 \$
DANS BORDS EN VUE MARQUIN	DANIEL BOUIN	Même
2001 609/02 INK	"	10437,35
Entreprise Techline	Eric Petit	37 000 \$
Entreprise Techline	Philippe Lacombe	27000 \$
Jivesco Inc.	YARA FAKHOURY	

même réclamation